

La Roque sur Pernes



Bulletin Municipal

N°38 – Janvier 2014



LE MOT DU MAIRE

Je commencerai, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes **vœux de bonne santé, de réussite** dans vos projets pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des **personnes souffrantes**, celles qui sont plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui ont des difficultés. Ces vœux sont aussi l'occasion de témoigner notre solidarité à celles et ceux qui affrontent des moments douloureux.

L'année 2013 a été marquée malheureusement par la **disparition de plusieurs personnes qui nous sont chères**. Nous renouvelons notre soutien aux familles touchées.

Dans le présent bulletin, vous pourrez prendre connaissance de la **vie communale** en 2013, qui a été marquée par la 1^{ère} tranche des travaux de l'Ecole (mise en accessibilité des classes, nouveau préau, une salle pour stocker du matériel et la fermeture de l'ancien préau), par les travaux autour de la Salle des Fêtes (mur, calade en pierres), la réalisation d'une calade dans la Rue du Barri et la rénovation complète de la vidéo protection.

Pour information, le Conseil Général a enfin programmé pour 2014 **la réfection de la Route de Pernes** (RD 121 et 57) jusqu'au plateau.

Enfin, en cette fin de mandature, **je tiens à remercier** l'équipe municipale et toutes les personnes qui se dévouent pour notre commune.

Je renouvelle mes vœux les plus sincères et bonne lecture à toutes et à tous.

Joseph BERNHARDT

Maire,

Vice-Président de la CoVe



LES VOEUX DU CONSEILLER GENERAL

Mes chers concitoyens du Canton de La Roque sur Pernes



Malgré la morosité ambiante, et les difficultés qui en découlent pour chacun d'entre nous, j'espère que l'année 2014 vous sera en tout point bénéfique : une bonne santé à tous, du succès dans vos diverses entreprises, du bonheur en famille et de l'amitié partout autour de vous.

Notre canton se bat courageusement avec énergie pour conjurer la mauvaise passe que traverse le pays. Je l'accompagne, de mon mieux, au Département, association par association, dans chaque secteur économique, commune par commune, autant que je le peux.

Ensemble, nous réussissons à résister, parfois mieux que les autres grâce à nos atouts et vos talents individuels. Merci pour cette énergie collective.

Bonnes années à toutes et à tous !

François PANTAGENE

SOMMAIRE

Le mot du Maire, p 2
Les vœux du Conseiller Général 3
Les travaux au village ces 6 derniers mois, p 4
L'école, p 5
Une école performante, p 6
Le repas de Noël à la cantine, p 7
Les infos municipales, p 8 et 9
CCAS, p 10
Devoir de mémoire, p 11
Notre patrimoine industriel, p 12
Le Challenge Alain Augier, p 13
La Bibliothèque, p 14
La MIL, p 15
L'Amicale Laïque, p 16
Le FCR, le Foyer Rural, p 17
L'AGV, p 18
La Garenne, p 19
La Crèche du village, p.20
La Fête de la Saint-Antoine, p 21
Etat civil, p 22
Pastellière d'un jour, p.23



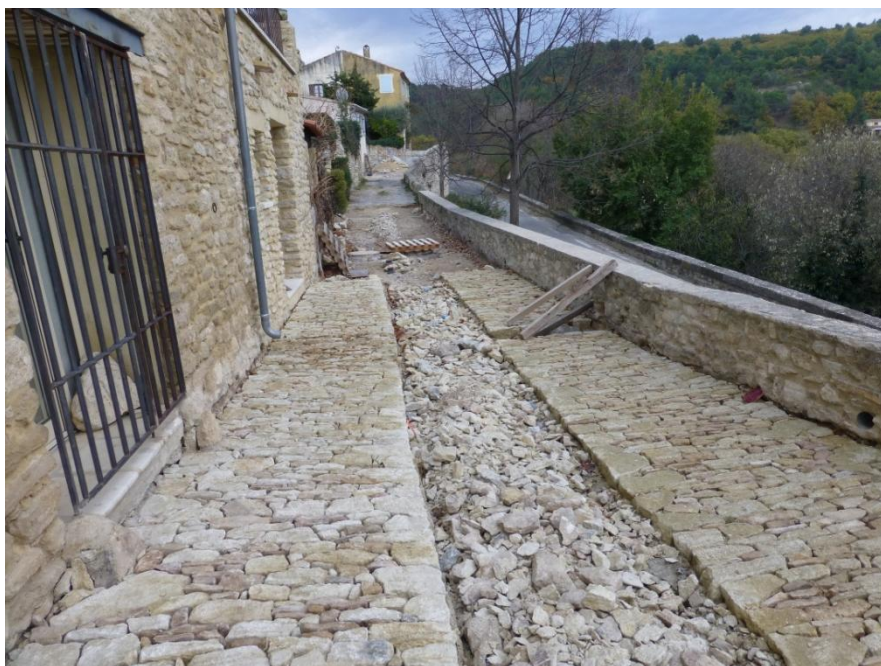
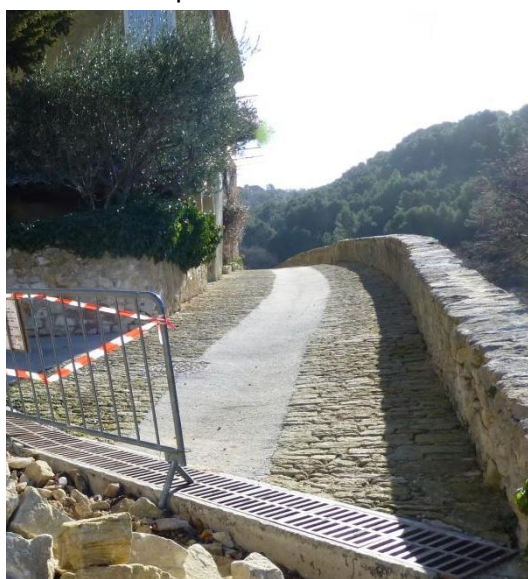
Journal « Bulletin Municipal »
Mairie de La Roque sur Pernes - 24, Rue Eugène Imbert
84210 LA ROQUE SUR PERNES
Tél : 04.90.66.53.33
Mail : mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Joseph BERNHARDT
Rédacteur en chef : Geneviève FERRER, Adjointe à la communication
Conception, Réalisation : Geneviève FERRER
Impression : Secrétariat de la Mairie
Tirage : 300 exemplaires

LES TRAVAUX AU VILLAGE CES SIX DERNIERS MOIS

La Rue du Barri : Les travaux s'achèvent avec la dernière tranche caladée, **remarquable ouvrage** en harmonie avec notre patrimoine architectural. Il aura fallu plusieurs mois à Vincent Mougel pour redonner vie à cette rue, communément appelée « sur le barri » et qui au 19^e siècle servait aussi, grâce à sa partie plane et bien ensoleillée, aux longues parties de boules.

Les travaux de la SDEI

Les agents de la SDEI se sont souvent déplacés ces dernières semaines pour rechercher l'origine d'écoulements parfois importants sur la partie ancienne du village. Plusieurs interventions nécessitant des engins mécaniques ont eu lieu afin de **colmater des fuites d'eau**, entre autres sur la Place du Portail Haut. On espère que tout va rentrer dans l'ordre à présent.



L'arrachage du marronnier

Après avoir abattu cet arbre hélas malade, il a fallu procéder au carottage de l'énorme souche du marronnier de la Place du Portail Haut. Ce qui fut fait début décembre par M. Jean-Luc Hulmann (AED) pour planter, en remplacement, un micocoulier.



L'ECOLE

L'été a vu s'achever les travaux d'aménagement extérieur principalement et c'est grâce au zèle des employés communaux que tout le mobilier a été nettoyé en très peu de temps et remis en place fin Août. **Un nouveau préau**, mais surtout **un aménagement pour les personnes handicapées** et notamment une rampe d'accès. **La classe maternelle** a reçu un nouveau revêtement. La rentrée a donc pu s'y effectuer avec plaisir pour tous, enfants, enseignants et parents d'élèves.



UNE ECOLE PERFORMANTE

C'est le point de vue de l'inspecteur lors de sa visite de l'école de La Roque, où ont été soulignés **les résultats tout à fait satisfaisants de nos enfants**.

Déjà, auparavant, les journalistes avaient décrit les **atouts de notre école de campagne**, dont l'environnement est des plus propice à l'étude, à l'expérimentation et à l'effort.

Cette année, un accent est mis sur le thème des forêts de mon village et les enfants travailleront en collaboration avec l'ONF et la Ligue de l'Enseignement du Vaucluse.

Avec un **effectif de 52 enfants**, toujours répartis sur 3 classes (22 en maternelle, 11 en CP/CE, et 18 en CE/CM), notre école fonctionne bien sous l'égide de ses maitresses ce trimestre, Mesdames Sophie Roux-Ghirardi, Karine Messina-Ricotta, Emmanuelle Bressy, et Mme Luxton, et de son Atsem, Mme Patricia Fally.

Parmi les satisfactions aussi : les changements appréciés au niveau de l'accueil en classe pour les plus petits et une forte implication des parents, aussi bien lors des élections qu'aux réunions avec l'équipe pédagogique ou dans le cadre des associations.

Comme chaque année, ce 1^{er} trimestre a permis à nos enfants d'apprendre à nager ou d'approfondir leur technique. Le financement est entièrement pris en charge par la municipalité.

Deux intervenantes de la COVE assurent toujours les activités musicales et sportives.

Les activités pédagogiques tournent autour du **cinéma** (cycle 3) et de la **photographie** (cycles 1 et 2), ainsi que sur l'organisation et la gestion des données (ceci depuis 3 ans)

Un projet de classe transplantée «classe de neige», a vu le jour et elle a eu lieu à Rencurel dans l'Isère du 3 au 7 février. Le coût pour les familles est de 150 euros, l'ensemble du budget ayant pu être subventionné par les mairies de La Roque (1500€) et Le Beaucet (800€), l'Amicale (2 000€), le Conseil Général (5€ par enfant) et la Coopérative Scolaire (200€).

Les discussions sur les rythmes scolaires

Plusieurs rencontres avec l'inspecteur et la municipalité , une consultation des parents, ont permis d'élaborer un projet d'emploi du temps pour la rentrée 2014. Les après-midis seront plus courts, et les leçons pourraient s'arrêter à 15h30 pour laisser place à des ateliers ou une garderie.

Le maire souligne, lors du Conseil d'école de Novembre, la difficulté à trouver des activités culturelles, artistiques ou sportives.

La CoVe pourrait faire des interventions une fois par semaine. Mais



les inquiétudes et les questions demeurent. Le premier semestre 2014 sera décisif pour préparer cette rentrée.

LE REPAS DE NOEL A LA CANTINE

Nos employées avaient réservé une **surprise pour les enfants** fréquentant la cantine de l'école : un vrai repas de Noël, concocté par le service de restauration de la ville de Pernes, mais servi dans une salle transformée, avec un soupçon de fantaisie et de gaieté.



ET LE SPECTACLE MUNICIPAL



LES INFOS MUNICIPALES

DATES ELECTIONS

Municipales : les dimanches 23 et 30 mars 2014

Européennes : dimanche 25 mai 2014



RAPPEL : CHIENS ERRANTS

Il est strictement interdit de laisser divaguer son chien dans l'espace public (cela vaut aussi pour le domaine privé). Une amende de 150€ pourra être infligée au contrevenant sur constat de la gendarmerie, les récidivistes risquent jusqu'à un an d'emprisonnement et 15000€ d'amende ainsi que la possibilité de se faire retirer la garde de son chien. La répression de la divagation a pour but de prévenir de dommages matériels ou humains que pourraient causer des chiens laissés sans surveillance.

A ce titre un chien est considéré comme divaguant :

- Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.
- Lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappeler.
- Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100m.
- Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct.

STAGIAIRE EN MAIRIE

Nous avons accueilli avec joie, au secrétariat de mairie, une petite Roquéroise qui va sur ses 16 ans et qui est, à présent, scolarisée au Collège de Pernes. Il s'agit de **Sonia Fally**, qui a retrouvé avec plaisir aussi le village de son enfance. Dans le cadre de sa formation scolaire qu'elle veut la plus solide possible, plusieurs stages lui sont demandés et elle a ainsi découvert le travail de secrétariat et d'archivage de notre commune, après avoir fait des stages dans l'hôtellerie. Ces stages sont déterminants pour lui permettre de faire un choix d'études l'année prochaine.

Nous profitons de son passage dans notre village pour rappeler aux parents, soucieux de trouver un stage à leur enfant, collégien ou lycéen, que la mairie peut les accueillir et encadrer leur formation.



LOCATIONS SAISONNIERES : TAXE DE SEJOUR : Année 2014

Il est rappelé que toutes les personnes qui affectent leur(s) logement(s) à la location saisonnière, les hôtels, résidences de tourisme, etc... sont concernées par la Taxe de Séjour.

La taxe de séjour est payée par les personnes hébergées à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas de résidence.

La taxe de séjour est collectée par l'ensemble des établissements accueillant les personnes définies ci-dessus : hôtels, résidences, meublés de tourisme, gîtes, chambres d'hôte, villages de vacances, terrains de camping et autres formes d'hébergements...

A La Roque sur Pernes, elle est collectée du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La taxe de séjour au réel s'applique pour les hôtels et les résidences de tourisme.

La taxe de séjour au forfait s'applique pour le reste : gîtes, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, etc..., avec un abattement obligatoire de 20% (de 1 à 60 nuitées), ou de 30% (de 61 à 105 nuitées) ou de 40% (à partir de 106 nuitées).

La commune a prévu de faire bénéficier d'un abattement complémentaire de 20%, afin de prendre en compte le taux de remplissage et la période de fréquentation. Cette mesure permet donc de s'approcher des conditions réelles de location.

Concernant **la TAXE DE SEJOUR AU FORFAIT** (gîtes, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, etc...)

La taxe de séjour forfaitaire est calculée en fonction de la capacité d'accueil de l'hébergement ainsi que sur la période d'ouverture de l'établissement :

La capacité d'accueil est basée sur le nombre de personnes que votre hébergement est susceptible de loger simultanément. Cette capacité doit exactement correspondre aux informations que vous communiquez sur les sites publicitaires.

A NOTER car très souvent les déclarations sont erronées :

La période d'ouverture de votre établissement correspond à la période ouverte à la location (ce peut-être par exemple l'année civile, de février à novembre, etc...).

Il ne s'agit, en aucun cas, de la ou des périodes louées. La période d'ouverture doit exactement correspondre aux informations de vos sites publicitaires.

La taxe de séjour forfaitaire est payée par le logeur, et non par les clients directement. **A charge pour le logeur de répercuter son prix sur celui de l'hébergement.** La taxe est automatiquement intégrée dans le prix de la nuitée et n'apparaît pas sur la facture du client.

Un abattement obligatoire est appliqué en fonction de la période de taxation fixée par la commune, et varie de 20 à 40% (voir ci-dessus):

Un abattement complémentaire de 20% décidé par la commune, est ensuite déduit du résultat du 1^{er} abattement, pour mieux prendre en compte la fréquentation réelle de l'établissement.

Pour information, les établissements nouvellement créés sont exonérés de taxe de séjour pendant leurs deux premières années civiles de fonctionnement.

IMPORTANT : La déclaration de la période de location publiée sur les sites doit correspondre à celle qui est déclarée en Mairie. Vous pouvez vous appuyer sur les exemples décrits ci-dessus. En cas de problème, contacter la mairie.

10% de votre taxe de séjour est reversée au Département.

La déclaration annuelle est obligatoire. Elle doit être conforme (tant au niveau de la capacité d'accueil que de la période d'ouverture de l'établissement) aux sites de publication des locations ou des organismes tels que les gîtes de France...

Pour l'année 2014, la déclaration devra être effectuée avant le 31 mai 2014 pour la TS forfaitaire et avant le 10 janvier 2015 pour la TS au réel.

L'imprimé de déclaration est à retirer en mairie (La commune peut vous le transférer par mail sur demande).

En cas de déclaration non retournée, des peines contraventionnelles pourront être dressées (allant jusqu'à 3 000 €).

En cas de retard de paiement ou de non-paiement, des pénalités de retard seront appliquées ainsi que des poursuites.

Pour toute question sur la taxe de séjour, contacter la mairie, soit par mail (mairie.laroque.pernes@wanadoo.fr), soit par téléphone au 04.90.66.53.33 (le matin).

LES TRANSPORTS : LE TAD

Le **transport à la demande** fonctionne comme une ligne de bus ordinaire, à la seule exception qu'une **réservation par téléphone est demandée**.

Bien entendu, si aucune réservation n'a été enregistrée pour un arrêt, celui-ci ne sera pas desservi.

Le transport à la demande mode d'emploi

1. Choisir le trajet et l'horaire qui vous convient
2. Effectuer la réservation, au plus tard la veille pour le lendemain ou au minimum 4 heures avant la course pour le jour même, par téléphone au : 

Votre demande est prise en compte, le chauffeur est au rendez-vous.

du lundi au samedi vers Carpentras Horaires DEPART La Roque		de Carpentras vers La Roque sur Pernes Horaires ARRIVEE La Roque	
Le Village	Le Plateau	Le Plateau	Le Village
8h	8h02	10h47	10h49
10h50	10h52	13h32	13h34
13h40	13h42	16h32	16h34
17h	17h02		

Tàd Ligne de Transport à la Demande

CCAS – LE REPAS DES RETRAITES



Le repas des retraités de 2013 a eu lieu à Fontaine de Vaucluse.
Monsieur le Maire y a accueilli une soixantaine de Roquérois pour un **repas traditionnel et convivial**.



DEVOIR DE MEMOIRE : CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DECEMBRE



2014 marquera le **100^e anniversaire** de la Grande Guerre. Nous évoquerons tout au long de l'année ces années de lutte et les souvenirs qui subsistent parmi les descendants de nos soldats. Photos jaunies, lettres, cadeaux, souvenirs évoqués seront les bienvenus, si vous souhaitez en faire part dans le bulletin municipal.



NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL



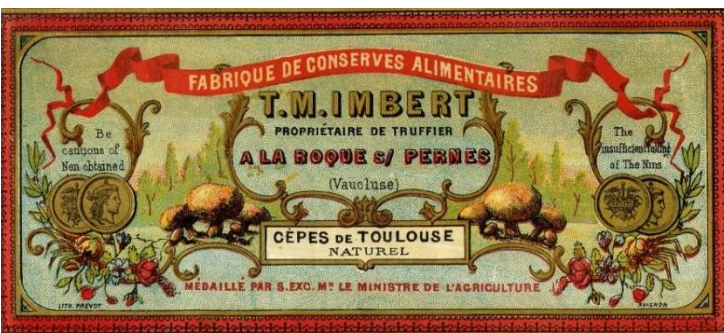
A voir notre village perdu dans les collines, on est loin d'imaginer l'activité industrielle qui fut la sienne au 19^e siècle et surtout jusqu'à la Grande Guerre.

En feuilletant les registres d'état civil, on dénombre un **nombre impressionnant de naissances aux Quartiers des Soulonne, Baronne, ou Gypières**. A cette époque, les carrières de plâtre étaient exploitées sur la Route de Saint Antoine, et mobilisaient **travailleurs et animaux de trait**. Une intense activité y régnait. De nombreux **travailleurs étrangers, la plupart espagnols**, vinrent jusqu'en 1914, occuper les



logements ouvriers ainsi que différentes fermes alentour. Une énorme carrière à ciel ouvert occupait le site des Gypières et des vestiges des installations y sont toujours visibles, quoique ruinées aujourd'hui, ou encore partiellement disparues dans la végétation.

Mais en dehors de cette richesse en plâtre, le village pouvait s'enorgueillir de posséder quelques industriels téméraires, ayant profité de la proximité des chemins de fer (Gare de Pernes) pour faire des affaires dans toute la France, et même au-delà, comme le témoignent les courriers laissés par le dit industriel à sa famille. Ainsi, le grand père d'Hubert Pons, T. M. Imbert, était fabricant de **conserves alimentaires, de la truffe du Périgord aux cèpes de Toulouse, en passant par les champignons de Paris**, il faisait commerce de tout, et des affaires ! La légende dit aussi qu'il était sans cesse en voyage et d'ailleurs, un jour,



il n'en revint pas. Mais son foie gras, ou sa terrine de gibier étaient bel et bien préparés et envoyés depuis sa **Ferme des Méchans**. Il avait même une série de bonbons sans



doute délicieux, des berlingots bien sûr, mais surtout des pastilles digestives... dignes d'une boutique de luxe de Paris.

Texte, photos et documents privés - extraits du livre «Mémoires» de Geneviève Ferrer

LE CHALLENGE ALAIN AUGIER



**Le Challenge Augier,
disputé comme la tradition le veut
fin Août,
a rassemblé les joueurs pour des parties
intenses et longuement discutées,
mais toujours fort bien ... savourées.
Il s'agissait de sa 20^e édition.**



LA BIBLIOTHEQUE



Le 19 novembre 2013, la bibliothèque a été heureuse d'accueillir les **deux écrivains du village** qui sont venus présenter leurs ouvrages dans nos locaux.

Il s'agit d'**Anik BESSAC** qui, après nous avoir enchantés avec « La Louve », nous maintient dans un suspense certain avec « Un parfum d'Ancolie », et de **Robert MILLET** qui, dans son premier roman AKASUBA, nous fait voyager en Afrique avec son personnage principal.

Chaque auteur a présenté succinctement son œuvre, dont nous avons lu quelques extraits. Puis, une discussion s'est engagée avec les personnes présentes autour d'un apéritif offert par les membres de l'équipe, ce qui a permis de régaler les assistants avec notre traditionnelle sangria.

La soirée s'est terminée par une séance de dédicaces.

Une manifestation un peu différente, mais tout aussi attrayante, sera proposée **le 21 mars**, dans le cadre de « Mots et Merveilles », en réseau avec les bibliothèques des villages de la CoVe.

(On peut trouver les autres spectacles de l'hiver sur le site www.bibliocove.fr).

VENDREDI 21 MARS A 18h 30 A LA BIBLIOTHEQUE **UN HOMME A TRAVERSE LE MONDE UN OME A TRAVERSA LOU MOUNDO**

Il s'agit d'un spectacle poétique et musical du poète contemporain occitan **Serge Bec**, de la compagnie « **Le Souffle** », proposé dès l'âge de 14 ans.

L'univers de ce poète, son lien profond aux cycles naturels, sa vitalité, son émerveillement et son

amertume seront restitués et prolongés pour nous offrir un spectacle fidèle à sa dimension humaniste.

Chants a capella par **Renat Sette**, accompagnée à la **guitare** par **Diego Lubrano**, artistes dont la réputation n'est plus à faire parmi les amateurs de musique. Ces chants alterneront avec des lectures de poèmes en provençal et leur traduction en français, tandis que **Paul Peyre**, fin connaisseur et passeur de culture provençale, nous éclairera sur cette œuvre poétique. **Marquez dès maintenant cette date dans votre agenda.** Toutes ces animations sont bien sûr gratuites.

Nos derniers achats :

Pour les adultes :

- « Confiteor » de Jaume Cabré
- « Parole du failli » de Lyonel Trouillot
- « L'homme des vallées perdues » de Jack Schaefer
- Quelques BD supplémentaires, dont les n° 7 et 8 de **Magasin Général**

Pour les enfants :

- Mon amie la Raie
- Louise et Victor
- Bonheur coincé dans la tête
- Des documentaires sur les insectes et les félins



Horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

Mardi : 16h30h-18h30

Mercredi : 10h-12h

Samedi : 10h-12h

LA MIL (Maison de l'histoire Locale)

La Maison de l'histoire Locale de La Roque sur Pernes (la M.I.L) entame sa 6^e année d'existence. Cette 6^e année, nous vous la souhaitons heureuse, pleine de projets, de rencontres et de belles surprises et surtout une bonne santé pour participer à toutes nos activités.

Bilan de l'année 2013

Nous avons poursuivi notre cycle de conférences avec Philippe-Jean Coulomb du mois de février à juillet. Et comme à chaque fois, un apéritif dînatoire a réuni tous les participants.

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, les membres de la MIL ont assuré les visites du village de 10h à 12h et de 14h à 16h.



Samedi 21 Septembre - Démonstration du métier de sourcier. A la découverte de sources souterraines à l'aide d'une baguette, d'un pendule, avec la participation de **Monsieur Debout**, Président de l'Association des Sourciers Radiesthésistes et Magnétiseurs, Vaucluse Drôme Ardèche. Plus de 30 personnes sont venues percer cet étrange mystère. Un moment passionnant et très enrichissant ! Merci à Charles Pantagène de nous avoir accueilli sur ses terres.



Le 27 septembre a eu lieu l'assemblée générale et l'anniversaire de l'association (5 ans d'existence.) Le conseil d'administration de la M.I.L a été reconduit.

Calendrier prévisionnel des manifestations pour l'année 2014 :

Samedi 17 Mai 2014, Randonnée Botanique guidée à La Roque RDV à 9h30.

Samedi 21 Juin 2014, La Cerise dans tous ses états / atelier cuisine.

Lundi 7 Juillet 2014, Soirée Contes et Poésies.

Pendant la fête des cerises 11/12/13 juillet Talents d'ici, à travers le village ou chez les artistes : talents culturels, culinaires, sportifs...Faîtes-vous connaître pour y participer).

Week-end 1^{er} & 2 septembre 2014, à la découverte de notre patrimoine, notre escapade nous conduira dans la région du Mont Pilat.

Retrouvez l'ensemble des activités détaillées dans notre prochain bulletin n°6 prévu en juillet 2014. L'adhésion annuelle est toujours de 7€ par famille, 5€ par couple 3€ pour une personne et 10€ pour une association, elle donne droit à l'accès gratuit à tous les musées et les sorties avec la MIL sauf sorties exceptionnelles.



La revue d'information de la M.I.L est distribuée gratuitement dans vos boîtes aux lettres une fois par an dans le courant du mois de juillet. Elle est disponible en Mairie, à la bibliothèque et à la M.I.L et, en ligne sur notre site avec toutes les infos, photos, films...

<http://maisondelhistoirelocale.asso-web.com>

Pour nous contacter :
lamaisondelhistoirelocale@orange.fr

ou 06.13.23.18.79

L'AMICALE LAÏQUE

L'aventure de l'Amicale Laïque se poursuit encore cette année avec un nouveau Bureau, au Secrétariat: **Sylvie Bégue**, à la Trésorerie: **Laure Pelatan**, Trésorière Adjointe: **Sylvie Jubert** mais toujours sous la Présidence de **Jean-Pierre MESSINA RICOTTA**



L'Amicale organise, encore cette année, des manifestations dont les bénéfices sont au profit des enfants et de l'école primaire de notre village.

Avec toujours le goûter du vendredi, la veille des vacances, propice aux partages et à la convivialité entre parents et maîtresses avec des gâteaux réalisés par les parents et des boissons chaudes et froides offertes par l'Amicale.



L'Amicale a organisé son **Marché de Noël**, le samedi 14 décembre 2013, autour et dans la salle des fêtes du village. La multiplicité des marchés et la conjoncture morose auraient pu être un frein à la fréquentation de notre marché, il en fut nenni. Le soleil radieux, les jolis stands, les bénévoles et le lieu ont rendu **cette journée magique**.



Le parfum des saucisses réalisées par **Jean-Pierre PURY**, accompagnées de belles frites dorées par **Laurent WILLER** et **Benoit PELATAN** accompagnant agréablement le vin chaud de **Jean-Michel SCALABRE** ont rassasié les nombreuses personnes présentes pour le repas.



Cette année, l'Amicale a vendu des gâteaux et des crêpes réalisés par les parents ainsi que les **fameux gâteaux Banatais** (réalisés par **Cathy NICOLAS** et sa nièce **Karine PONS**) que tout le Vaucluse nous envie, ainsi que des cartes de Noël réalisées par les enfants de l'école et leurs maîtresses. Des ateliers créatifs ont eu lieu à l'intérieur de la salle des fêtes: peinture, poterie, déco de Noël et calligraphie avec l'aide de **Véronique GOUBERT**, ainsi qu'une balade en calèche sur le plateau pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

La soirée s'est clôturée par un conte de Noël lu dans notre belle église près de la magnifique crèche par la mère Noël (**Christel ROUX**, toujours aussi belle...) et par une belle ballade aux Lampions à travers le village.

Une semaine plus tard, l'Amicale a organisé la venue du père Noël et de la mère Noël à l'école. Celle-ci a lu, aux enfants et aux maîtresses, un magnifique conte avant que le père Noël distribue des cadeaux aux trois classes de l'école. Un **super goûter** a clôturé cet après midi, qui nous a tous replongé dans notre enfance.

Le Loto a eu lieu récemment le samedi 18 janvier 2013 à 17h à l'école.

D'autres manifestations vont avoir lieu :

Une soirée Rock au mois d'avril 2014.

Et bien sur **la fête de l'école** en juin.

L'Amicale Laïque, vous souhaite à tous, une très bonne santé pour cette année 2014 et remercie les bénévoles: parents, grands-parents, amis, la mairie et son personnel, et toutes les personnes qui nous aident à organiser ses manifestations sous le signe de la convivialité. Merci...

LE F.C.R. (Football Club Roquérois)

Le F.C.R. vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014.

Les entraînements ont repris depuis le 6 septembre 2014 et vous êtes tous conviés à venir taper dans le ballon :

- tous les vendredis de 19h à 21h

Contact : Didier NICOLAS 07 70 64 88 97



LE FOYER RURAL

Le traditionnel **Gâteau des Rois** a été offert aux retraités en ce début d'année.

Le dévouement des membres du Foyer est toujours aussi sérieux.

Voici le calendrier des prochaines activités proposées par le FRJEP :

Diffusion de match de Rugby (tournoi des 6 Nations) au Petit Foyer :

- Samedi 1 Février à 18h : France-Angleterre
- Dimanche 9 Février à 16h : France-Italie
- Vendredi 21 Février à 20h : Pays de Galles-France
- Samedi 8 Mars à 17h : Ecosse-France
- Samedi 15 Mars à 18h : France-Irlande

Soirée Cartes le Vendredi 21 février à partir de 20h30 au Petit Foyer.

En Mars le CARNIVAL en partenariat avec l'Amicale Laïque.

Le 3 Mai : Challenge de l'Amitié.

Les 11/12 et 13 Juillet : Fête des Cerises avec les 50 ans du FRJEP.

Nous souhaitons ouvrir le local du Petit Foyer aux jeunes du village. Pour cela, nous solliciterons les parents afin d'élargir les jours d'ouverture.. Pour cela, nous organisons une journée d'information le **samedi 22 février à partir de 11h au Petit Foyer**. Nous espérons que vous viendrez nombreux. Les membres du FRJEP.



La Gymnastique Volontaire : A G V

La rentrée de Septembre a commencé doucement. Les cours ont repris comme d'habitude au rythme et à la forme de chacun et surtout de notre animatrice Marie-Line

Nous nous retrouvons un bon groupe, à Venasque nous sommes 10 adhérents et 11 adhérents à La Roque sur Pernes.

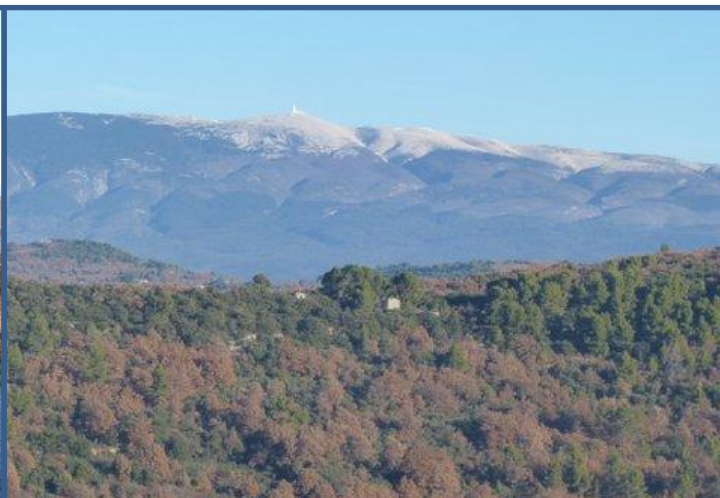
Faire du sport, qu'est-ce que cela signifie

Simplement, c'est pratiquer une activité physique de manière mesurée et adaptée à ses capacités.

- du sport pour être en forme
- du sport pour le plaisir
- du sport pour progresser à son rythme tout en bénéficiant de conseils personnalisés
- du sport pour être bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans sa vie.

Contrairement aux idées reçues : **qui dit sport ne dit pas systématiquement compétition.**

En quelques photos, voici le cadre de nos randonnées et une partie de nos activités conviviales



Pour nous retrouver, contact : **Mado Jouinot**

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA GARENNE »



Depuis quelques années, on remarque aux bords des routes, sur les talus, dans les prés et à peu près partout dans nos collines, que **la terre est retournée, grattée**. Non, il ne s'agit pas du travail souterrain d'une nouvelle espèce invasive de taupes géantes mais du labourage consciencieux d'un habitant de notre commune : « **Le singularis porcus** » ou autrement dit le sanglier. Cette espèce a su s'adapter et profiter de l'abandon progressif des terres agricoles. Le taillis qui s'installe dans les parcelles abandonnées leur convient à merveille et si la glandée est bonne il prolifère : **Deux portées par an de six ou sept marcassins !** Le loup n'étant plus là pour le réguler (pour l'instant) c'est aux chasseurs d'effectuer cette mission passionnante. « L'équipe sanglier », à raison de deux ou trois battues par semaine prélève ou repousse du mieux qu'elle peut les sangliers souvent trop présents dans les cultures Roquéroises (vignes, abricotiers, cerisiers...). Ces battues, menées sérieusement, ne dérangent que très peu la nature et leurs usagers. Si l'animal n'est pas tué, il traverse avec les chiens aux trousses très rapidement notre territoire et va se réfugier chez nos voisins, commence alors la longue quête de récupération des chiens. Mais là, il s'agit d'une autre histoire... (à suivre).



LA CRECHE DU VILLAGE ET SES MANIFESTATIONS EN JANVIER



Autour de notre crèche

Elles étaient trois cette année à préparer la crèche du village, dès le début décembre, afin d'y installer les traditionnels santons. **Elizabeth Augier, Madeleine Hocquel et Leila Estellon** ont accompli cette tâche avec beaucoup de zèle et ont également permis à des dizaines de visiteurs de découvrir notre église tout au long du mois de décembre et des fêtes de fin d'année en assurant bénévolement une permanence les samedis et dimanches.

La Cove a ensuite, le 12 janvier, organisé **une visite en scène de notre église** et les spectateurs ont pu y découvrir l'histoire des crèches par une guide conférencière, tout en écoutant des chants provençaux et latins interprétés par Renat Sette.

Cette journée s'est achevée par une **dégustation des treize desserts** offerts par la MIL.



LA FETE DE LA SAINT ANTOINE

Une tradition respectée !



Depuis les années 90, une tradition Roquéroise a revu le jour avec la Fête de la Saint Antoine, toujours autour du dimanche le plus proche du 20 janvier. Si, depuis longtemps, les familles ne préparent plus le cochon et les cochonnailles pour cette occasion, ils continuent tout du moins à se retrouver autour d'une belle table après avoir assisté à la messe dans notre église paroissiale. Ce dimanche donc, c'est



le Père Jonquet qui a célébré l'office dans une église bondée, subjuguée par les chants de la Chorale de Pernes les fontaines entraînée par leur maitre, M. Maby. Autour de l'apéritif offert par la municipalité, le Maire et M. Joseph Pantagène, momentanément immobilisé, mais toujours aussi enjoué, ont évoqué les souvenirs des fêtes d'antan avec beaucoup d'humour et de sincérité.



ETAT CIVIL



Naissances

Eden, Julie, Sabine GIACOMO,
née le 18 janvier 2014 à Avignon



Décès



Madame Lydia WAECHTER épouse MOCHEL, décédée le 2 août 2013 à Carpentras (84).

Une profonde tristesse lors de la nouvelle du décès de Madame Mochel, l'épouse dévouée du Pasteur, qui s'est éteinte en Août dernier. Unanimement appréciée pour sa **capacité d'écoute et sa générosité de cœur**, elle avait été en son temps membre du Conseil Municipal pendant un mandat de Monsieur Marcel Fally. Toujours présente aux manifestations culturelles ou amicales de notre commune, chaleureuse avec tous, accueillant avec simplicité mais sincérité tous les nouveaux venus, toutes les générations de Roquérois l'appréciaient et conserveront avec émotion son souvenir dans leur cœur.

Madame Berthe LATOUR veuve PORTET, décédée le 16 septembre 2013 à Caromb (84)
C'est dans sa 96^e année que Madame Portet nous a quittés en fin d'été. Installée depuis de longues années dans le vieux village qu'elle affectionnait tant elle avait su créer des liens durables auprès de ses voisins et amis. Membre active de la Bibliothèque Municipale dans les années quatre-vingt, elle avait ainsi **donné beaucoup de son temps et de sa patience** au service de notre communauté. On se souviendra avec chaleur de cette mère et grand-mère exemplaire et de son implication constante dans notre vie associative.



Madame Murielle THEVENIN épouse PURY, décédée le 25 novembre 2013 à Avignon (84).
Une terrible maladie a emporté, très rapidement, en cette fin d'année, Madame Murielle Thevenin-Pury. Installée dans notre village depuis plus de trente ans, elle a longtemps tenu le secrétariat du Club de Football Roquérois, s'est impliquée dans le Foyer Rural et a participé à l'Amicale Laïque. Elle **a donné énormément de son temps et de sa peine à aider à organiser un certain nombre de manifestations** de notre village. Fidèle au rendez-vous de, par exemple, la fête des voisins ou des repas de la Société de Chasse, elle était appréciée de tous sur le Plateau et dans le vieux village où elle venait de s'installer.

Nous renouvelons aux familles douloureusement éprouvées nos sincères condoléances.

NOTRE CORRESPONDANTE AU JOURNAL LA PROVENCE

Depuis quelques mois, si vous achetez le journal La Provence vous avez dû constater avec plaisir que La Roque figure très régulièrement dans les rubriques ou actualités de notre région. Nous le devons à **Leila Estellon, Roquéroise très dévouée** sur notre territoire, et qui est à présent la correspondante de ce quotidien. Elle nous fait ainsi part de toutes les informations qui concernent notre commune avec un soin particulier sur l'annonce des manifestations culturelles.



PASTELLIERE D'UN JOUR



Nous allons souvent chercher bien loin ce qui se trouve très proche de nous et une rencontre avec Mme Chantal Granier, au domaine du Jas, peut nous permettre de retrouver les secrets des couleurs simples et les traditions d'autrefois. Etudiant tous les vieux écrits sur les plantes tinctoriales de notre terroir Comtadin, testant depuis plusieurs années les bains de teinture de plantes ou de fruits, essayant les couleurs sur les de nombreuses matières, lin, chanvre, vieilles toiles anciennes dénichées un peu partout, inventant de nouveaux supports (cartons, papiers). Chantal Granier parcourt ainsi les vallons, y récolte des baies, des pétales, ou même des galles.... ainsi que les feuilles et les racines des végétaux qu'elle connaît bien aussi de par sa formation de préparatrice en pharmacie. Et elle se propose de vous les faire connaître aussi.

Voici son message :

« Notre Région est très riche en couleur végétale. Pour remettre en mémoire ce patrimoine et tout un savoir-faire ancestral, l'atelier de Pastellière d'un jour vous propose de découvrir ou redécouvrir les plantes tinctoriales et le procédé pour teindre à partir des plantes. Ces mêmes plantes que nous voyons tous les jours en se promenant (lierre, prunelles, vergerette, garance et tant d'autres), et qui ont fait la richesse de notre Région il y a fort longtemps. La teinture végétale peut s'appliquer aussi bien sur tissu que sur papier.

Sous forme de ballade, je peux vous aider à identifier toutes ces plantes, mais également en un stage de 2h à peu près vous donner les grandes lignes du mécanisme de la teinture.

Des dates à retenir, l'atelier vous propose des journées portes ouvertes pour découvrir tout un savoir-faire artisanal et entièrement réalisé à la main. Les 2 et 3 mai 2014 et les 8 et 9 mai 2014 ».

Pour tout contact : Chantal Granier - tel 06 09 67 46 75 ou mail chantal.granier919@orange.fr

